

58 Avenue des 3 Provinces  
49 300 Cholet  
Tél. : 02 41 63 08 67

Pencrech Jean-claude  
5 rue d'armor  
22940  
Saint julien  
0 6 1 8 4 0 6 6 2 5

## PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus en date du ...09/01/2026....

.....Chèques récupéré.....  
.....  
.....

Le client déclare que : Equipe :Lizee.Mickael.....

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du .09/01/2026.....

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du .09/01/2026.....

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Saint julien..... le 09 janvier 2026 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

☐

DEVIS RECU

☐

CADRE DE CONTRIBUTION ENGIE RECU

☐

FACTURE PRO FORMA RECUE